



DAIRY INTERNATIONAL

SILL DAIRY INTERNATIONAL

BP 1 - 29860 Plouvien - France
Tél. : 00 33 (0)2 98 40 90 30 - Fax. : 00 33 (0)2 98 40 00 76
www.sill-entreprises.com
S.A.S. au capital de 4 998 000 € - Siret 487 681 611 00025

MAIRIE DE LANDIVISIAU
19 Rue Georges Clémenceau
29 400 LANDIVISIAU

A l'attention de Madame Le Maire

A Plouvien, le 12 Juin 2017

Objet : Dossier installation classée SILL DAIRY INTERNATIONAL
Projet de construction d'une unité de séchage de lait - Avis sur la remise en état du site

Madame Le Maire,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'Autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées de notre société sur le territoire de la commune de Landivisiau, sur les terrains cadastrés ZB 64a-p ; 63-p ; 232-p ; 1082-p ; 1080-p ; 1081 ; 1083 ; 39-p ; 227a-p ; 227 b et 373-p, de la ZA du Vern ; nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos propositions quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activités.

SILL DAIRY INTERNATIONAL s'engage à effectuer la remise en état du sol et du site pour un emploi industriel, en cas de cessation d'activité.

Dans l'éventualité où l'exploitation prendrait fin, une étude et une campagne de prélèvements seraient mises en place. Ces mesures permettront de diagnostiquer les pollutions éventuelles ayant pu intervenir malgré toutes les précautions et imputables à l'activité propre de SILL DAIRY INTERNATIONAL. SILL DAIRY INTERNATIONAL procédera donc aux carottages et analyses selon un protocole défini en synergie avec l'Inspection des Installations Classées.

En fonction de l'activité intervenant par la suite, SILL DAIRY INTERNATIONAL s'engage à prévoir l'ensemble des opérations visant à :

- Neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- Evacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité,
- Maintenir en état satisfaisant l'entretien du site de manière à conserver son esthétique vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- Dépolluer nappes et sol si nécessaire, dans la mesure où une pollution serait imputable à l'activité du site.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre avis quant à ces propositions. Dans l'attente, Veuillez agréer, Madame Le Maire, nos sincères salutations.

FALC'HUN Gilles